



Saisie d huissier avec acte et j habite plus a l adresse

Par **PILOTEAEA**, le **08/03/2018** à **05:34**

bonjour a tous et merci d avance de vos reponse

j ai un huuissier qui c est presenté au domicile de mon ancienne compagne qui vie avec mes 3 enfants on est pas marie vie maritale la maison a son nom ainsi que tous le reste sauf qu el que truc banal acheter a mon nom la dette et le commendement et le titre executoire rendu par le TI est de 2003 de plus je ne vie plus en France je vie et travail a l etrangé car je suis bi-national donc retour au pays mais mon ex compagne et toujours en france dans ca maison j ai juste garder l adresse pour les courrier et la facture d eau a mon nom que puis je faire pour empecher la saisie des meubles de madames on a pas garder tt les facture bien sur merci de votre reponse

en plus il manque mon 2eme prenom sur l act de commandement

Par **amajuris**, le **08/03/2018** à **06:53**

bonjour,

comme vous avez toujours votre adresse au domicile de votre ex, l'huissier considère que c'est votre domicile.

votre ex devra prouver que les meubles lui appartiennent.

le titre exécutoire de 2003 est toujours valable.

salutations